SÉMINAIRE SUR L'AIDE EXTÉRIEURE À LA RECHERCHE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

LE CAS DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

IDRC
CRDI
CIID

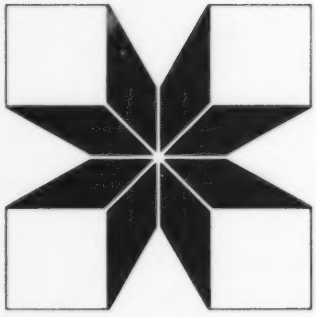

The International Development Research Centre is a public corporation created by the Parliament of Canada in 1970 to support research designed to adapt science and technology to the needs of developing countries. The Centre's activity is concentrated in six sectors: agriculture, food and nutrition sciences; health sciences; information sciences; social sciences; earth and engineering sciences; and communications. IDRC is financed solely by the Parliament of Canada; its policies, however, are set by an international Board of Governors. The Centre's headquarters are in Ottawa, Canada. Regional offices are located in Africa, Asia, Latin America, and the Middle East.

Le Centre de recherches pour le développement international, société publique créée en 1970 par une loi du Parlement canadien, a pour mission d'appuyer des recherches visant à adapter la science et la technologie aux besoins des pays en développement; il concentre son activité dans six secteurs : agriculture, alimentation et nutrition; information; santé; sciences sociales; sciences de la terre et du génie et communications. Le CRDI est financé entièrement par le Parlement canadien, mais c'est un Conseil des gouverneurs international qui en détermine l'orientation et les politiques. Établi à Ottawa (Canada), il a des bureaux régionaux en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient.

El Centro Internacional de Investigaciones para el Desarrollo es una corporación pública creada en 1970 por el Parlamento de Canadá con el objeto de apoyar la investigación destinada a adaptar la ciencia y la tecnología a las necesidades de los países en desarrollo. Su actividad se concentra en seis sectores: ciencias agrícolas, alimentos y nutrición; ciencias de la salud; ciencias de la información; ciencias sociales; ciencias de la tierra e ingeniería; y comunicaciones. El Centro es financiado exclusivamente por el Parlamento de Canadá; sin embargo, sus políticas son trazadas por un Consejo de Gobernadores de carácter internacional. La sede del Centro está en Ottawa, Canadá, y sus oficinas regionales en América Latina, Africa, Asia y el Medio Oriente.

This series includes meeting documents, internal reports, and preliminary technical documents that may later form the basis of a formal publication. A Manuscript Report is given a small distribution to a highly specialized audience.

La présente série est reservée aux documents issus de colloques, aux rapports internes et aux documents techniques susceptibles d'être publiés plus tard dans une serie de publications plus soignées. D'un tirage restreint, le rapport manuscrit est destiné à un public très spécialisé.

Esta serie incluye ponencias de reuniones, informes internos y documentos técnicos que pueden posteriormente conformar la base de una publicación formal. El informe recibe distribución limitada entre una audiencia altamente especializada.

IDRC-MR265f
novembre 1990

SÉMINAIRE SUR L'AIDE EXTÉRIEURE À LA RECHERCHE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Le cas de l'Afrique subsaharienne

Du 28 au 30 mai 1990
Hôtel Méridien Ngor
Dakar

91-01420/

Les textes de ce rapport ont été reproduit tel qu'il a été soumis, sans examen par des pairs ni révision par le personnel de la Division des communications. A mois d'indication contraire, les droits d'auteur de ce rapport appartiennent aux auteurs. La mention d'une marque déposée ne constitue pas une sanction du produit; elle ne sert u'à informer le lecteur.

TABLE DES MATIÈRE

Page

SOMMAIRE iii

I. INTRODUCTION 1

II. RECHERCHE NATIONAL 4

1. L'environnement propice 4

a) Les niveaux de financement 4

b) L'imputabilité 4

c) La culture scientifique 5

2. L'état de recherche nationale 5

a) La nécessité de la recherche 5

b) L'absence de "système" 6

c) La gestion des ressources actuelles 7

d) Les ressources humaines et financières pour la recherche 7

e) Les liens entre la recherche et les utilisateurs de la recherche 9

III. LA COLLABORATION AVEC LES INSTITUTIONS EXTÉRIEURES (régionales, internationales et des pays donateurs) 10

1. La collaboration entre pays ("transnationale") 10

2. Les institutions régionales 11

3. La collaboration internationale 12

4. Les institutions des pays industrialisés ou donateurs 12

IV. L'AIDE EXTÉRIEURE 14

1. Les niveaux de financement 14

2. Qui doit en profiter? 15

3. L'aide à long-terme 16

4. La concentration de l'aide 17

5. Que faut-il appuyer 18

6. La coordination 19

7. L'efficacité de l'aide à la recherche 20

8. L'échange d'information 21

V. RECOMMANDATIONS 22

ANNEXES:

Annexe I Liste des participants 24

Annexe II Suggestion d'un ordre du jour et de sujets à discuter 29

Annexe III Documents consultés par les participants avant et pendant le séminaire 32

SOMMAIRE

Les principaux représentants d'un grand nombre d'organismes d'aide appuyant la recherche en Afrique ont rencontré, du 28 au 30 mai 1990 à Dakar, des chercheurs et décideurs africains afin de faire le point sur les systèmes et les besoins africains en matière de recherche, étant donné les ressources limitées. Les participants ont convenu que les avantages liés à la recherche pouvaient être considérables, mais qu'étant donné la conjoncture économique de l'Afrique, l'énorme potentiel existant actuellement risque de ne pas se réaliser.

Sans une nouvelle initiative importante, les fonds extérieurs n'augmenteront pas de façon significative pour dépasser les quelques 600 millions de dollars actuellement disponibles alors qu'on ne peut s'attendre à l'augmentation des ressources nationales. Étant donné ces circonstances, les Africains devront prendre des décisions difficiles afin d'établir les priorités par rapport à un ensemble restreint d'activités de recherche et afin de freiner la prolifération de nouveaux organismes de recherche. Il faudra peut-être concentrer les ressources dans des "centres de compétences", en mettant plutôt l'accent sur la qualité de la recherche et sur des liaisons efficaces. Les pays doivent être disposés à coopérer plus activement sur une base régionale. Il faut aussi trouver le moyen d'encourager la rationalisation de l'ensemble actuel d'institutions régionales de recherche, d'autant plus le nombre de ces institutions en Afrique est plus élevé que dans les autres régions en développement.

Les donateurs doivent de leur côté réévaluer l'utilisation de leurs ressources. On estime qu'un tiers seulement des fonds d'aide à la recherche en Afrique est vraiment versé à des chercheurs nationaux travaillant en Afrique. L'aide limitée à des projets à court terme et le peu de coopération des donateurs représentent de graves contraintes au développement d'institutions de recherche solides et efficaces.

Ces questions d'ordre général doivent faire l'objet d'un examen approfondi; de plus, il faudra procéder à une analyse critique et obtenir plus d'information sur les ressources et systèmes de recherche.

I. INTRODUCTION

1. En octobre 1988, une première rencontre de haut niveau avait lieu au Centre de recherches pour le développement international à Ottawa, afin de débattre des problèmes et des stratégies mondiales d'aide à la recherche au service du développement. Cette rencontre tenait son origine dans un rapport préparé pour le CRDI par M. John Lewis sur le financement mondial par les donateurs de la recherche au service du développement[1]. Les principaux représentants des plus importants organismes d'aide à la recherche et des scientifiques influents du Tiers-Monde ont participé à cette rencontre. Ils ont fortement appuyé l'examen plus poussé des questions générales et globales concernant l'évolution de la recherche au service du développement et l'identification des mécanismes prometteurs ou encore, des lacunes inhérentes aux modèles actuels en financement de la recherche. Les participants à cette rencontre soulignèrent le fait qu'un aperçu global de l'état de la recherche pouvait le mieux se faire par l'entremise de rencontres informelles de haut niveau destinées à établir auprès des intervenants un plus large consensus et à obtenir la coopération nécessaire.

2. A la suite de cette rencontre, le Centre a reçu le mandat d'organiser d'autres rencontres ou séminaires, qui porteraient sur des problèmes plus spécifiques. Il a été suggéré qu'un sujet prometteur pouvant être débattu dans un contexte de rencontre informelle serait l'Afrique subsaharienne; un séminaire a été organisé par le Centre, et tenu à Dakar au Sénégal du 28 au 30 mai 1990.

3. Le séminaire de Dakar a été organisé sur la même base que celui d'Ottawa. Les participants (voir l'annexe I) ont reçu avant le séminaire une suggestion d'ordre du jour et des sujets à discuter (voir l'annexe II), accompagnée de documents et de renseignements généraux (voir l'annexe III). Le but de ces séminaires informels est de développer une compréhension commune accrue des idées, des problèmes et des solutions posssibles, et ce faisant, d'établir la base d'une meilleure collaboration professionnelle. Comme le suggérait un participant : "Lorsque nous nous penchons sur les deux dernières décennies, nous voyons que les idées et les concepts ont marqué l'évolution de notre réflexion en matière de développement; il ne faut pas sous-estimer l'importance de l'échange d'idées dans ce domaine." On ne s'attendait donc pas à ce que le séminaire en arrive à un consensus ou qu'il arrête des gestes concrets à entreprendre

---

[1] "Aide extérieure à la recherche pour le développement - Étude de quelques grands organismes d'aide" par John Lewis, Ottawa (IDRC-MR 160f, novembre 1987).

conjointement; on s'attendait plutôt à ce qu'il permette de marquer de nouvelles étapes afin d'en arriver à une vision commune et, autant que possible, à une approche partagée dans l'aide accordée à la recherche au service du développement.

4. L'ordre du jour plutôt souple s'attachait aux grands thèmes suivants :

1. la recherche nationale en Afrique subsaharienne;

2. le rôle des institutions de recherche régionales et internationales, et le rôle de la recherche émanant des pays donateurs; et

3. le rôle de l'aide extérieure.

5. Le sujet principal des débats a été le rôle que les organismes donateurs d'aide extérieure peuvent assumer dans l'aide à la recherche au service du développement. Les deux premiers thèmes devaient donc encourager la compréhension partagée des circonstances actuelles. La séance d'introduction et la première séance ont été présidées par M. Ivan Head, Président du CRDI. La deuxième et la plus grande partie de la troisième séance (sur l'aide extérieure) se sont déroulées sous la présidence de M. Jacques Diouf, Secrétaire Général, Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest au Sénégal.

6. Puisqu'un des avantages principaux du séminaire était de présenter un survol de toutes les ressources - financières, humaines et institutionnelles - consacrées à la recherche au service du développement en Afrique subsaharienne, les différentes séances se sont imbriquées les unes les autres au lieu de se cloisonner. Ces quelques notes tentent de regrouper les remarques émises, à différentes étapes, sur les sujets spécifiques des débats afin de pouvoir mieux s'y référer par la suite; la façon de présenter ce rapport ne reflète toutefois pas la spontanéité et le déroulement naturel des discussions. Ces notes peuvent aussi donner la fausse impression que le séminaire voulait analyser de façon exhaustive l'une ou l'autre de ces questions. Ce n'était pas le cas. Il va de soi que l'analyse du rôle des organisations donatrices était sous-jacente à tous les débats, bien que ces notes soient ici réunies lors de la dernière séance.

7. Plusieurs **sujets de consensus apparent** se sont dégagés au cours des discussions :

a) l'importance de la recherche dans le processus de développement : "aucun pays ne s'est développé sans recherche et sans maîtrise des sciences et de la technologie";

b) la nécessité que cette recherche soit contrôlée par ceux qu'elle concerne et qu'elle soit, en partie, assumée par eux;

c) le rôle important que pourrait assumer l'aide publique au développement dans l'aide à la recherche;

d) la perception que la situation africaine actuelle est précaire et que malgré cela, la région a développé un important potentiel de recherche dont il faut tenir compte, et auquel on doit donner toutes les chances de réussite dans l'apport de solutions aux problèmes liés au développement;

e) l'importance, due au manque de ressources nationales et des organismes donateurs, d'un examen de **toutes** les ressources de recherche pouvant jeter un éclairage sur les problèmes - nationaux, régionaux, internationaux, transnationaux - liés au développement de la région; et

f) le fait que les décisions importantes affectant l'utilisation et la répartition de cette ressource doivent être guidées par des personnes des régions concernées et non par les organismes donateurs.

II. RECHERCHE NATIONALE

8. Sous le thème **"L'environnement propice"**, les participants ont étudié les facteurs extérieurs qui influencent le succès de la recherche. Le plus grand nombre de ces facteurs échappaient à l'influence des participants au séminaire.

L'environnement propice :

9. ***(a) Les niveaux de financement :*** les participants ont convenu d'accepter la situation macroéconomique telle qu'elle se présente, quoique plusieurs problèmes rencontrés par la recherche proviennent des contraintes budgétaires liées à cette situation fondamentale. Ils sont revenus à plusieurs reprises sur le fait que les gouvernements africains doivent présentement se préoccuper de **problèmes à court terme**, à l'exclusion presque totale de tout le reste. Cet intérêt à court terme s'oppose aux nécessités de la recherche - une activité requérant une perspective à long terme pour sa réalisation et pour le développement des institutions et de la capacité nationale de recherche. En ce qui concerne l'engagement des gouvernements à la recherche, aux sciences et à la technologie, le Plan d'action de Lagos, arrêté il y a près d'une décennie, lui accordait une place prioritaire; toutefois, les ressources n'ont pas été disponibles pour réaliser cet engagement qui demeure actif, quoique secondaire par rapport à la nécessité de gérer les situations de crise à court terme.

10. ***(b) L'imputabilité :*** cette question a été soulevée à diverses étapes. En premier lieu, la nécessité de faire de la science et de la recherche dans un milieu qui encourage le libre échange d'information et qui permet l'autonomie, conditions particulièrement absentes dans certains pays d'Afrique. Deuxièmement, le rôle dominant en Afrique des institutions de recherche financées par les gouvernements, tandis que d'autres régions jouissent d'une plus grande diversité d'institutions. Troisièmement, les fréquents transferts de responsabilité en ce qui concerne la recherche au sein des institutions gouvernementales (passage d'une direction générale du ministère de la Planification au Secrétariat de la science et de la technologie ou à un éventuel ministère, par exemple). Quatrièmement, la politique nécessaire à la régionalisation de certaines activités de recherche et même à la réussite de la coopération en recherche au-delà des frontières dans la région ("transnationale").

11. ***(c) La culture scientifique :*** les participants ont souvent réaffirmé que la recherche au service du développement et l'activité scientifique ne peuvent pas évoluer de manière isolée, parfois même dans des tours d'ivoire. Il est nécessaire de créer des liens avec l'ensemble de la société, à la fois comme bénéficiaire de la connaissance obtenue par la recherche et comme entité confiante, respectant l'intégrité des études scientifiques. Cette question a débouché sur un débat général sur les sciences et l'éducation, plus particulièrement sur le rôle des universités et sur l'importance des études supérieures. On a aussi reconnu que la motivation au développement scientifique dans les pays du Nord a souvent été la recherche d'un avantage concurrentiel, de la supériorité militaire et du pouvoir.

L'état de la recherche nationale :

12. Une séance a porté sur l'état de la recherche nationale. Elle est essentielle à toute perspective globale de la recherche, à la fois comme génératrice de résultats de recherche et comme moyen pour s'approprier les résultats de la recherche entreprise ailleurs. Les discussions se sont attardées sur l'envergure souhaitable et réalisable de la recherche dans les nombreux petits pays de l'Afrique subsaharienne et, également, sur le partage entre pays des possibilités et des résultats de la recherche sur une base régionale ou "transnationale".

13. ***(a) La nécessité de la recherche :*** les participants n'ont pas repris tous les arguments sur l'importance de la recherche dans le processus de développement. Plusieurs programmes d'ajustements macroéconomiques en Afrique dépendent de la réduction des importations et de l'augmentation des exportations, mais ce fait a rarement été lié à la nécessité d'améliorer la capacité technologique de ces pays. Il faut faire des recherches non seulement sur les problèmes de développement, mais aussi sur **la manière d'étudier ces problèmes dans leur contexte.** Plusieurs des initiatives des organismes donateurs et des gouvernements entreprises au nom du développement n'ont pas fonctionné, et la recherche devrait pouvoir proposer de nouvelles directions et de nouveaux modèles, sans lesquels il y aurait tendance à répéter les erreurs du passé - "il ne faut pas confondre les problèmes avec la problématique".

14. Il y a eu accord général autour du fait que les chercheurs des régions doivent assumer un rôle important dans la recherche de solutions pour leur société. "L'Afrique doit s'engager activement à produire des résultats de recherche." "Les Africains doivent réaliser des recherches originales. Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'adapter les connaissances émanant de l'extérieur." Les participants discutèrent aussi de l'importance relative de la recherche pour résoudre des

problèmes, et de la recherche fondamentale. "Impossible d'avoir de bonnes applications sans recherche fondamentale".

15. *(b) L'absence de "système"* : les participants se sont demandés si le mot "système" est approprié dans l'expression "système national de recherche"; des exemples ont été donnés du manque de perspective systématique et de stratégie générale de recherche dans la détermination des objectifs. Les critiques ont porté sur le fait que l'utilisation de certains termes et concepts concernant la recherche au niveau national, régional et international **était trop étroitement liée à la recherche agricole et à son analyse**, et que la notion du SNRA - Système national de recherche agricole - pouvait peut-être ne pas convenir aux autres secteurs de recherche. On a aussi soulevé le fait qu'une grande partie du développement de la recherche dans les pays du Nord n'a pas été planifiée et que même de nos jours, "stratégie générale de recherche" n'existait pas dans plusieurs pays industrialisés. Il est évident que les limites des ressources et que les besoins énormes des pays en développement commandent beaucoup de soins dans la répartition de ces ressources et dans l'analyse des coûts d'opportunité des investissements.

16. L'exemple de la politique "systématique" de recherche entreprise pendant une certaine période par le Sénégal a été brièvement étudié. On a pu remarquer que des politiques avaient été établies et qu'on avait pris les moyens pour sensibiliser le public aux sciences et à la recherche; que la recherche a fait l'objet d'une planification détaillée; que des liens ont été créés avec les différents intéressés au sein des ministères et dans la grande communauté des utilisateurs; que les universités ont participé aux grandes orientations nationales de recherche et de financement; que la formation des chercheurs a été orientée vers les domaines prioritaires identifiés et qu'on s'est efforcé au niveau de la planification à imposer des limites au système établi pour qu'il soit viable à long terme, même si par la suite ces limites n'ont pas été respectées.

17. Bien qu'il ait été reconnu qu'un plan national de recherche pouvait faciliter le rôle des organismes donateurs, on a signalé que **les organismes donateurs contribuaient souvent en partie au problème en travaillant à l'encontre de l'approche systématique de recherche**. "Les organismes donateurs exercent des pressions dans des directions différentes et chacun a ses propres conditions de financement et ses contraintes, ce qui veut dire que le récipiendaire doit s'y conformer, au lieu du contraire." Un participant a proposé certaines des conditions qui rendraient possible un système national :

i) l'autonomie;
ii) la capacité de se reproduire;

iii) la capacité d'auto-évaluation;
iv) la capacité de changer et de réagir aux circonstances; et,
v) la capacité d'identifier ses propres priorités et programmes et de les entreprendre.

18. Ces conditions, si elles étaient remplies, signifieraient que l'influence des intervenants extérieurs, surtout des organismes donateurs, serait de beaucoup diminuée. Les organismes donateurs seraient-ils disposés à augmenter leur aide à la recherche nationale tout en cédant de leur influence?

19. *(c) La gestion des ressources actuelles :* plusieurs participants ont reconnu qu'il existe des problèmes dans la gestion des ressources et des institutions actuelles de recherche. Le fait que les nominations aux divers postes ne soient pas toujours faites sur la base du mérite a servi d'exemple pour illustrer ce problème.

20. *(d) Les ressources humaines et financières pour la recherche :* malgré toutes les autres difficultés, on a reconnu que l'Afrique subsaharienne avait développé une ressource importante en recherche au cours des deux dernières décennies. Des questions difficiles ont été soulevées quant à l'envergure des initiatives de recherche nationales réalistes : "Dans combien de domaines les petits pays peuvent-ils se permettre de développer et de soutenir une masse critique de compétences?" "Quelle est la nature de cette masse critique dans des domaines clés?" Ces questions font contraste aux objectifs précédents que ces pays devaient et pouvaient réaliser des recherches dans **tous** les domaines où des besoins se signalent. Il faut mieux choisir les domaines de recherche et les institutions qui peuvent être appuyés par les ressources africaines actuelles et par les ressources extérieures. Il est essentiel que les chercheurs africains et les autorités elles-mêmes soient disposés à faire face à ces problèmes et à prendre des décisions afin de ne plus s'en remettre aux organismes donateurs dans la détermination des orientations en matière de recherche. Certains participants voulaient éviter l'expression "renforcement institutionnel" pour parler plutôt d'équipes ou de groupes spécifiques de recherche. On a aussi généralement reconnu que les ressources de recherche et de formation devaient, de plus en plus, être partagées entre les différents pays, soit sur une base régionale formelle ou, de façon plus informelle, entre pays sur une base "transnationale".

21. Il y a eu beaucoup de **discussions sur la perception qu'on a des ressources humaines et financières en Afrique**, et tous ont sans hésitation convenu **qu'une information plus adéquate était nécessaire.** Les chiffres recueillis et publiés par l'ISNAR au sujet du secteur agricole semblaient indiquer que le nombre de chercheurs a beaucoup augmenté dans ce domaine et que la région

se comparait avantageusement à d'autres régions en développement en ce qui a trait au niveau de scolarité des chercheurs (nombre de Ph. D. et de maîtrises en proportion du nombre total de chercheurs agricoles). Ce fait est contradictoire avec **l'incapacité accusée du financement de la recherche à se mettre au pas face à l'augmentation du nombre de chercheurs et par conséquent, une baisse des fonds de fonctionnement disponibles par chercheur.** Ces données pourraient inciter à une approche plus prudente dans la formation de nouveaux chercheurs et à une attention accrue visant à assurer que les chercheurs actifs aient des fonds et des installations adéquates pour travailler efficacement. Certains participants manifestaient quelque hésitation à utiliser ces chiffres; d'autres étaient d'avis qu'ils étaient importants (quoique de plus amples informations soient nécessaires) mais qu'on devait s'en servir en tenant compte du contexte propre à chaque pays.

22. Le nombre d'institutions de recherche avait augmenté à la suite des engagements des gouvernements et des organismes donateurs, mais leur financement subséquent était inadéquat pour assurer le fonctionnement efficace de toutes les institutions en place. La création de certaines institutions est la conséquence des initiatives d'organismes donateurs, et dans certains cas, on n'en avait pas suffisamment étudié la viabilité. Il était donc essentiel de **renforcer les institutions en place qui avaient fait leurs preuves**, d'éviter d'en créer de nouvelles et de se préparer à fermer celles qui n'étaient pas viables.

23. Des commentaires précis ont été faits au sujet du statut et des **conditions de travail des chercheurs** et de la nécessité de prévoir un milieu de travail adéquat pour les chercheurs déjà formés. Un grand nombre d'entre eux se sont joints à l'exode des cerveaux, non seulement pour des raisons économiques, mais aussi parce qu'ils ne croyaient pas pouvoir accomplir des travaux pertinents et de haute qualité dans les circonstances actuelles. De plus, les salaires étant peu élevés, le recours à un deuxième emploi représentait, dans certains cas, une activité importante ne laissant que peu de temps pour le travail de recherche essentiel. Cette question a été explorée plus à fond en se demandant ce que les organismes donateurs pouvaient faire pour améliorer cette situation (voir le paragraphe 53). Il a aussi été signalé que **trop de fonds des organismes donateurs défrayaient les salaires de citoyens des pays donateurs** qui travaillaient soit en Afrique, soit dans leur pays d'origine.

24. Les universités ont été perçues comme une ressource de recherche capitale sous-utilisée. Elles possèdent une capacité de recherche considérable qui, dans les pays francophones, sert peut-être moins bien qu'ailleurs les efforts de développement de la recherche nationale. On a aussi constaté le peu de contacts entre les universités et les utilisateurs potentiels

de la recherche. Dans le passé, le Sénégal a voulu inciter le personnel universitaire à consacrer 40 p. 100 de son temps à l'enseignement, 30 p. 100 aux services à la communauté et 30 p. 100 à la recherche, mais cette répartition aurait exigé des ressources additionnelles des organismes donateurs. Les chercheurs universitaires pouvaient entreprendre certaines recherches sous contrat, mais le risque d'une trop grande concentration sur ces projets de recherche contractuels avait pour conséquence de négliger le programme de recherche et les questions de priorité nationale.

25. Étant donné le **peu d'information fiable sur la répartition des ressources** consacrées à la recherche, sur le nombre de chercheurs, les fonds disponibles pour le fonctionnement et l'investissement, et autres, les participants ont convenu que **des travaux importants devaient être entrepris** et qu'ils pouvaient représenter un grand domaine de coopération entre les organismes donateurs, les chercheurs et gestionnaires africains de la recherche.

26. ***(c) Les liens entre la recherche et les utilisateurs de la recherche :*** le peu de contacts entre la recherche et les utilisateurs potentiels des résultats de recherche a été critiqué. Les institutions gouvernementales de recherche et les universités n'ont pas créé de mécanismes adéquats à cette fin, et les chercheurs ne sont souvent pas au fait des besoins du marché. L'exemple du Brésil a été donné pour illustrer une bonne utilisation par l'industrie du potentiel des universités locales dans la réalisation de recherche fondamentale poursuivant un but précis. D'autres exemples ont été avancés, provenant particulièrement du Nigeria, illustrant comment le secteur privé peut assumer un rôle d'analyse des lacunes dans la recherche actuelle où d'autres travaux sont nécessaires pour que la recherche soit utilisable. Les organismes donateurs hésitent parfois à financer les initiatives du secteur privé en raison de problèmes de brevets et de la nécessité d'un investissement à long terme. Néanmoins, un certain nombre d'organismes donateurs ont exprimé leur disponibilité à financer des initiatives de recherche du secteur privé reliées au développement. Les participants les ont aussi encouragés à fournir un financement incitatif consacré aux résultats de la recherche qui peuvent être utilisés, ou à appuyer les chercheurs intéressés dans la création d'entreprises pouvant bénéficier de la recherche déjà terminée.

27. Le secteur privé doit assumer son rôle à mesure que l'État se retire de certains travaux dont il assumait préalablement la responsabilité dans le domaine de l'utilisation des résultats de la recherche, par exemple la multiplication et la distribution des semences. Certaines des conséquences du changement de la répartition du travail entre les secteurs privé et public méritent une étude plus poussée.

III. LA COLLABORATION AVEC LES INSTITUTIONS EXTÉRIEURES (régionales, internationales et des pays donateurs)

28. Les participants ont reconnu que les efforts de recherche nationale doivent, dans tous les cas, être augmentés et complétés par la répartition des tâches avec d'autres niveaux de recherche: par la collaboration avec d'autres pays de la région (collaboration transnationale) par l'entremise de contacts bilatéraux et création de réseaux; par la coopération avec des centres régionaux et internationaux de recherche formellement établis; et par la collaboration avec des institutions de recherche des pays industrialisés ou donateurs. Les plus grands pays industrialisés constatent qu'ils participent de plus en plus à des entreprises de recherche qui dépassent leurs frontières nationales. La répartition des tâches entre les différents niveaux au sein d'une région ne devrait pas être rigide et uniforme dans tous les secteurs : plusieurs participants hésitaient à utiliser le modèle de l'organisation et de la collaboration institutionnelles du secteur agricole dans d'autres domaines. Cette répartition des tâches doit être faite différemment selon les cas particuliers et il n'est pas nécessaire qu'elle soit aussi formelle qu'elle ne l'est dans le secteur agricole. L'accent devrait être mis sur la découverte et sur **le renforcement du modèle le plus efficace quelqu'en soit l'origine.**

29. ***La collaboration entre pays ("transnationale") :*** le fait qu'il existe des limites au développement de la capacité de recherche lorsque les pays agissent à titre individuel, de même que dans la réalisation de recherches dans tous les domaines susceptibles d'intérêt, encourage fortement l'identification de moyens permettant de rallier les forces en place dans une région. La collaboration entre pays est perçue comme un moyen naturel de surmonter certains des problèmes et d'obtenir les meilleurs résultats possibles des investissements en recherche. Les participants ont remarqué qu'il existe certains obstacles politiques et qu'il est important que ces discussions se fassent dans la région sur la base de **la reconnaissance que certains pays possèdent des centres "nationaux" d'excellence qui pourraient assumer un rôle dans la région.** Les échanges seront d'autant plus efficaces qu'ils seront fondés sur le principe d'intérêt partagé: "Vous ne pouvez faire des échanges que lorsque vous avez quelque chose à échanger."

30. Malgré le grand intérêt suscité envers la collaboration transnationale, les participants se sont surtout attardés au cas des institutions "régionales" **constituées formellement**, et qui

ont un mandat plus large que celui de répondre seulement aux besoins d'un seul pays.

31. ***Les institutions régionales :*** les résultats d'une étude[2] réalisée par le CRDI au milieu des années 1980 ont été présentés; cette étude donne le nombre d'institutions régionales qui entreprennent de la recherche ou qui assument un rôle lié à la recherche. L'étude montre que l'Afrique est la région où on voit la croissance la plus rapide de ce genre d'institutions au cours des années 1970 et au début des années 1980; l'étude identifie plus de 60 institutions de ce genre et indique qu'elles représentent peut-être un financement de 200 millions de dollars par année de la part des organismes donateurs et des gouvernements africains. Ces institutions ont souvent été créées sans suffisamment tenir compte de leur viabilité et du coût d'opportunité qu'elles représentent.

32. Les participants ont aisément convenu que certaines institutions régionales assumaient un rôle important et fonctionnaient efficacement. Elles étaient capables de "recueillir, traiter et présenter des données" et d'encourager la sensibilisation à la recherche au plan national. Dans le cas des plus petits pays, il existe des contraintes significatives quant à leur capacité d'entreprendre certaines recherches et certains centres régionaux de recherche pourraient devoir tenir compte de leurs intérêts. Les participants ont pris connaissance du procès-verbal d'un atelier organisé par CODESRIA sur le rôle des institutions régionales en sciences sociales[3] où on a identifié six avantages concernant ces institutions :

i) le "territoire thématique" n'est pas inhérent à l'espace géographique du pays;
ii) la coopération régionale élargit la portée et les perspectives des chercheurs;
iii) le peu de ressources nationales facilite la création de la masse critique de chercheurs au niveau régional;
iv) la coopération régionale améliore le statut de la recherche et des chercheurs;
v) l'amélioration de la collaboration Sud-Sud; et
vi) les réseaux régionaux appuyés par une institution régionale peuvent fournir aux chercheurs une certaine protection contre des conditions nationales répressives.

---

2 "Le Role des instituts de recherche régionaux et internationaux", CRDI, Ottawa (Quête d'avenirs, 1985).

3 "The Role of Regional Organizations in Building National Research Capacity in Africa", CODESRIA Conference Report.

33. Malgré cette reconnaissance du rôle potentiel considérable des institutions régionales de recherche, les participants ont exprimé beaucoup de critiques sur la situation actuelle : les institutions ont souvent été créées de manière spontanée sans tenir compte du financement futur, (créant souvent ainsi une institution mise sur pied pour régler un problème particulier); l'étude des véritables besoins de secteurs particuliers était inadéquate; la prolifération des institutions provoquée par les organismes donateurs et par les gouvernements de la région rend la situation actuelle non viable; leurs rapports avec la recherche nationale étaient souvent peu efficaces et parfois, leurs travaux répétaient des recherches déjà accomplies ailleurs; leur gestion était souvent trop régie par des considérations politiques (ce qui n'est certes pas un problème que l'on retrouve seulement au sein des institutions régionales de l'Afrique subsaharienne!).

34. Un certain nombre d'institutions ferment leurs portes par manque de financement; **les participants ont recommandé qu'une commission africaine soit créée afin d'étudier la situation actuelle,** la situation sectorielle et l'efficacité de ces institutions dans le but de **déterminer, en se fondant sur le besoin d'une plus grande sélectivité, quelles institutions devraient recevoir en priorité une aide financière.** Les participants ont également suggéré d'accorder plus d'attention aux conseils de direction des institutions régionales. Sans des conseils de direction solides et crédibles, les institutions deviennent plus vulnérables aux circonstances et faits isolés.

35. ***La collaboration internationale :*** les participants n'ont pas discuté de façon approfondie la question des centres internationaux de recherche. Les liens avec les centres nationaux de recherche étaient toujours inadéquats, quoique la situation se soit beaucoup améliorée depuis les années 1970. Même dans ce cas, les efforts des organismes donateurs pour améliorer cette situation ont eu recours à la création d'une nouvelle institution (ISNAR) : "...ce ne sont pas seulement les gouvernements africains qui voient dans la création de nouvelles institutions la solution à un problème."

36. Un bref compte-rendu de la récente réunion du Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (GCRAI) a été distribué aux participants et des suggestions de changement ont été proposées en ce qui concerne le rôle et la structure de l'ensemble actuel des centres du Groupe consultatif. D'autres approches que celles utilisées dans le modèle du GCRAI pourraient s'avérer moins coûteuses.

37. ***Les institutions des pays industrialisés ou donateurs :*** une des principales recommandations de la conférence tenue à Vienne en 1979 par les

Nations Unies, et portant sur les sciences et la technologie au service du développement, consistait à faciliter aux pays en développement l'accès à la capacité de recherche des pays industrialisés. Cette possibilité a continué à susciter beaucoup d'intérêt mais les conditions de sa réalisation variaient énormément.

38. Les spécialistes de la recherche au service du développement des pays industrialisés pourraient assumer un rôle dans la mobilisation de l'opinion publique et du financement dans l'appui à la recherche dans les pays en développement. Il y avait diversité de points de vue quant aux façons d'établir des collaborations entre chercheurs. Certains participants croyaient que le partenaire du pays donateur dominait trop ces entreprises de recherche mixte, quoique d'autres participants étaient d'avis qu'une bonne supervision et qu'une bonne gestion de la part de l'organisme donateur pourrait surmonter ce problème. Certains pays avaient tendance à remettre une plus grande responsabilité administrative aux institutions de recherche du pays donateur, étant donné l'importante charge de travail représentée par la gestion des activités de recherche.

39. La proportion d'aide à la recherche financée par les fonds d'Aide publique au développement (APD), pouvant être dépensée dans le pays donateurs, variait: certains pays avaient établi un plafond limitant ce pourcentage (par exemple, 10 p. 100 en Suède). D'autres pays ont expliqué que la recherche menée dans les pays donateurs était financée par des fonds nationaux et non par l'APD (par exemple, la Norvège et les Pays-Bas). Plusieurs ont rapporté des difficultés croissantes à convaincre leur communauté nationale de chercheurs à concentrer leurs efforts sur la recherche au service du développement; la compétition que représentent d'autres sources plus rentables de financement, par exemple l'industrie, était en hausse.

IV. L'AIDE EXTÉRIEURE

40. Une étude réalisée par le CRDI[4] sur l'aide extérieure à la recherche au service du développement en Afrique subsaharienne indiquait que le financement annuel des organismes donateurs pouvait atteindre jusqu'à 600 millions de dollars, mais que seulement un tiers de cette somme servait à appuyer les initiatives nationales de recherche entreprises par les scientifiques africains. Le reste était acheminé aux centres de recherche régionaux et internationaux, aux institutions des pays donateurs, aux scientifiques expatriés et à la formation professionnelle au sein des institutions des pays donateurs. Les discussions lors du séminaire portèrent sur :

1) les niveaux de financement;
2) la qualité de l'aide;
3) les efforts que les organismes donateurs pourraient fournir pour améliorer l'efficacité;
4) l'importance d'une information plus complète afin d'avoir une idée globale du financement consacré à la recherche; et
5) la nécessité d'une approche à long terme et de protéger la recherche en Afrique de certains éléments aléatoires découlant de la situation économique précaire.

41. ***Les niveaux de financement*** : la plupart des organismes donateurs n'étaient pas optimistes au sujet d'augmentations généralisées de l'APD. Ils ont toutefois rapporté qu'ils accordaient une importance accrue à la recherche et à son financement. Ils s'intéressaient donc aux possibilités d'accroître le financement de la recherche au service du développement en tenant compte des plafonds actuels de l'APD, en réacheminant, si nécessaire, des fonds affectés à d'autres postes, étant donné l'importance fondamentale à long terme de la recherche; ou encore, en améliorant l'efficacité des courants actuels de financement afin d'assurer qu'une proportion plus importante de l'ensemble des fonds soit consacrée à l'aide aux chercheurs africains oeuvrant dans cette région. La plupart des participants ont affirmé que leurs organisations admettaient plus facilement que par le passé l'importance de la recherche comme élément intégral et essentiel du processus de développement. Les participants africains ont

---

[4] "Development Research Donors in Sub-Saharan Africa - A Review of Selected Agencies", par Andrew O. Asibey, CRDI, Ottawa, (MR 256e).

reconnu la nécessité d'être réalistes mais ils ont mis en garde les autres participants contre l'acceptation de plafonds fixes à court terme de l'APD comme excuse pour ne pas réclamer l'augmentation de l'ensemble du financement.

42. Plusieurs organisations ont conservé un optimisme modéré quant aux augmentations du financement à la recherche. Le Danemark a rapporté que son financement à la recherche avait augmenté, en partie à cause des pressions de sa propre communauté scientifique, et en partie à cause des objectifs plus concrets à la suite d'une réunion tenue à Ottawa en 1988.

43. Un autre aspect important du financement touchait l'organisation interne des organismes donateurs. Certains consacraient des fonds exclusivement à la recherche (par exemple, la Communauté européenne, les Pays-Bas, la Suède et le Canada) et d'autres pas. Dans tous les cas, des fonds bilatéraux étaient disponibles mais ils dépendaient des gouvernements africains mettant en priorité la recherche dans l'obtention de l'aide extérieure.

44. De façon générale, les participants ont convenu que les contraintes du financement rendaient encore plus nécessaire le choix des récipiendaires bénéficiant de cette aide. Cette sélection exige un aperçu général et stratégique amélioré des ressources et des besoins de recherche en Afrique subsaharienne pour que ces choix puissent tenir compte de la situation générale de la recherche lorsque les ressources sont allouées à la recherche nationale, régionale et internationale. Ce qui ajoute à l'importance du fait que les décisions doivent être prises par les chercheurs et par les autorités africaines compétentes, et non par les organismes donateurs extérieurs.

45. ***Qui doit en profiter?*** : Il a été rappelé aux participants le titre d'un rapport sur l'APD préparé par un comité du Parlement du Canada[5]. On pouvait utilement se poser la même question en se penchant sur ce qui s'accomplissait actuellement en financement de la recherche au service du développement. L'attention s'est concentrée ici sur la communauté des chercheurs recevant de l'aide et sur leur méthode de financement, plutôt que sur les ultimes bénéficiaires qui pourraient utiliser les résultats de la recherche.

46. La plupart des organismes donateurs ont convenu qu'une plus grande proportion des fonds d'APD consacrés à la recherche

---

5 "Qui doit en profiter?", Rapport sur les politiques et programmes du Canada en matière d'aide publique au développement, Comité permanent des Affaires étrangères et du commerce extérieur, mai 1987.

devrait être directement acheminée aux chercheurs scientifiques africains. La recherche sur les orientations devrait, en particulier, être menée par des Africains. Il faudrait autant que possible utiliser des chercheurs scientifiques africains pour les consultations, les évaluations et autres afin qu'ils enrichissent leur expérience et aussi que s'améliore la collaboration Sud-Sud. **Les prochaines études des ressources des organismes donateurs appuyant la recherche au service du développement devraient ventiler l'ensemble des fonds** entre les différentes catégories de récipiendaires de façon beaucoup plus explicite.

47. On s'est souvenu que d'après la Banque mondiale, 100 000 expatriés sont toujours employés en Afrique à un coût annuel d'environ 4 milliards de dollars U.S. Personne n'a suggéré l'élimination de l'aide technique, mais il a été signalé que les organismes donateurs et les gouvernements africains avaient tendance à ne pas tenir compte du potentiel scientifique africain et à faire appel trop facilement à des experts étrangers. Des cas ont été cités, par exemple des évaluations de programmes gérés par des gouvernements où des experts locaux pourraient éprouver de la gêne à faire partie d'une équipe d'analyse critique, mais de façon générale, les participants étaient d'avis qu'une beaucoup plus grande utilisation pouvait être faite du potentiel actuel de la région. D'après les chiffres de la Banque mondiale et du CRDI, si les fonds provenant d'une réduction de 5 p. 100 de l'aide technique étaient acheminés aux chercheurs africains, le financement extérieur reçu par ce groupe en serait doublé.

48. ***L'aide à long terme :*** un participant africain, ayant déclaré qu'il croyait qu'il fallait augmenter l'aide à la recherche, a affirmé que s'il était ministre au gouvernement et qu'il devait décider de la répartition de l'aide extérieure, il serait incapable de justifier que des fonds soient consacrés à la recherche. Une question clé pour les organismes donateurs était donc : "Comment faire en sorte que le milieu de la recherche puisse vivre et travailler en Afrique" plutôt que d'accepter comme inévitable l'exode des chercheurs compétents.

49. Les organismes donateurs se devaient d'étudier de quelle façon ils peuvent assurer un financement adéquat à la recherche africaine afin d'assurer la survie et la productivité de la capacité de recherche qui a été développée à grands frais. Est-ce qu'ils "imposaient" une perspective à long terme, considérant particulièrement que les gouvernements africains n'accordaient pas une priorité assez grande à la recherche lorsqu'ils demandaient de l'aide bilatérale?

50. Plusieurs propositions importantes de financement à long terme ont récemment été déposées afin de protéger la recherche

des incertitudes de financement à court terme. L'une d'elles, sommairement présentée aux participants du séminaire, portant sur la création d'un FIRA (Fondation internationale pour la recherche Africaine), était soumise par la France pour étude par la Communauté européenne. Une autre proposition pourrait être recommandée pour mise à l'ordre du jour du Comité des perspectives de la "Consultation sur la gestion des sciences au service du développement en Afrique". Puisque ces propositions devaient être débattues dans d'autres assemblées, elles n'ont reçu que peu d'attention à Dakar, mais un certain nombre de participants ont reconnu qu'un fonds global fournirait certaines des garanties nécessaires au financement à long terme. Toutefois, les organismes donateurs tenaient à dissiper toute impression à l'effet qu'ils voulaient ou pouvaient remplacer l'aide essentielle devant être fournie par les gouvernements de la région.

51. Les participants ont mis l'accent sur le fait qu'il faut concevoir la recherche à long terme. D'après certains, il ne faut pas s'attendre à voir des résultats rapidement. Les organismes donateurs ont décrit différentes méthodes qu'ils emploient pour assurer l'aide à long terme tout en participant à des projets à court terme. Les problèmes du financement projet par projet étaient évidents. La recherche, comme probablement d'autres programmes d'aide extérieure, nécessite un climat de confiance entre le récipiendaire et le donateur pour que tout problème puisse être débattu en toute bonne foi. Les organismes donateurs ont aussi été critiqués pour avoir refusé d'appuyer des programmes et des institutions déjà en place, préférant plutôt financer de "nouvelles" initiatives.

52. ***La concentration de l'aide*** : les participants ont appris que les experts africains, convoqués à une récente consultation du CRDI sur une proposition de stratégie d'aide à la recherche en Afrique subsaharienne, ont exprimé leur réticence en ce qui a trait à la concentration de l'aide vers un nombre restreint d'institutions; ils s'inquiétaient que cette aide concentrée des organismes donateurs pouvait créer des "tours d'ivoire" sans liens adéquats avec les autres institutions de la région. Ils appuyaient l'effort d'assurer la survie et le développement de "centres de compétence" dans la région, tout en exprimant des réserves quant à la concentration excessive des ressources des organismes donateurs qui pourraient ainsi donner lieu à des institutions effectivement dirigées par le donateur lui-même. D'après ces experts, les centres de compétence se développeraient davantage dans un milieu où il existe une vaste masse scientifique créant ainsi un climat accueillant; ces centres ne pouvaient certainement pas être créés de toute pièce par législation. Des mécanismes sont nécessaires, par exemple des réseaux, afin d'assurer que tous pourront profiter de ces

centres et d'assurer également que le résultat du travail des chercheurs soit pertinent aux besoins de la région.

53. ***Que faut-il appuyer?*** Les organismes donateurs se sont aussi penchés sur le problème des responsabilités respectives des donateurs et des gouvernements récipiendaires au cours de la discussion sur les catégories d'aide en cause. Il y a eu beaucoup de discussions sur l'utilité de verser des suppléments salariaux aux scientifiques africains. La pratique des organismes donateurs n'est pas uniforme, certains versent ces suppléments sans hésitation comme partie intégrante de l'aide à la recherche dans la région, car les salaires y sont trop peu élevés pour permettre aux chercheurs de travailler à temps plein. Plusieurs exemples de double emploi ont été donnés, ainsi que des exemples de suppléments cachés, par exemple le versement de per diem exagérés, etc.

54. D'autres participants étaient d'avis que les organismes donateurs ne devaient pas intervenir dans les échelles de salaires en place. Ce geste pourrait entraîner un déséquilibre; il fallait mettre l'accent sur la reconnaissance par les gouvernements africains des problèmes inhérents à la situation actuelle afin qu'ils révisent les salaires en conséquence. Les participants ont exprimé leur intérêt envers des méthodes permettant le financement de ces suppléments salariaux sans toutefois affaiblir la structure actuelle.

55. Les participants africains étaient en faveur **d'une pratique souple de la part des organismes donateurs.** "Nous avons toujours l'impression de vous entendre dire : nous pouvons financer ceci, mais ce genre de chose, non!" Le but devrait être de faire fonctionner efficacement la recherche et de financer les postes nécessaires dans la réalisation de ce but : "...pourquoi aider à construire le puits pour ensuite refuser de payer la corde?" De façon générale, ils appuyaient les suppléments salariaux, tout en ajoutant que ce sont les conditions de travail générales, et non seulement les salaires, qui sont la cause de l'exode des scientifiques africains. Les participants suggérèrent qu'au lieu de financer uniquement des projets, les organismes donateurs devraient être disposés à financer les frais fixes ou à participer à la création de fonds de recherche au sein des institutions africaines, surtout les universités, pour que la communauté élargie des chercheurs puisse bénéficier de l'aide. (Cette disposition est déjà chose courante dans les contrats de recherche accordés aux universités du Nord.) Cette suggestion permet aussi de réduire l'écart entre ceux qui jouissent de ressources et ceux qui n'en ont pas, c'est-à-dire ceux qui entreprennent des recherches avec de l'aide extérieure et ceux qui n'en reçoivent pas. Cette demande de souplesse portait aussi sur d'autres postes, tel la possibilité de ne pas réclamer d'investissement de contrepartie

occasionnellement, et l'aide sous forme de livres et de documents.

56. Les discussions des participants sous-entendaient qu'une plus grande souplesse des organismes donateurs devrait être accompagnée par des efforts constants contribuant à assurer la reconnaissance par les gouvernements africains de l'importance de la recherche pour qu'ils y consacrent, en conséquence, une aide accrue. Les gouvernements ne devraient pas pouvoir délaisser leur obligation de financer la recherche et rien n'indiquait qu'ils le feraient. Les organismes donateurs pourraient accepter, en raison de certaines circonstances, de financer plus de postes qu'ils ne le voudraient normalement, mais ils suggèrent plutôt "...de ne pas abandonner toute pression afin de forcer les gouvernements africains à admettre l'importance de la recherche et à fournir le financement approprié". Cette suggestion représente un compromis entre l'acceptation par les organismes donateurs d'une augmentation du financement de la recherche et par les représentants de la région d'accepter qu'il est de leur ressort d'assurer la viabilité à long terme de la recherche en faisant ce qu'il faut faire pour en garantir la durée.

57. ***La coordination*** : les organismes donateurs ont reconnu les sérieuses contraintes qu'entraîne une coopération coordonnée (outre le financement d'un fonds commum), mais ils ont également reconnu que l'aide ponctuelle pouvait être plus efficace lorsqu'elle est accordée dans une approche et un contexte partagés à long terme. "Les organismes donateurs doivent travailler et réfléchir ensemble, ils ne peuvent adéquatement réussir isolément".

58. Un bref compte-rendu a été présenté aux participants du Programme spécial pour la recherche agricole africaine (SPAAR) qui a très bien fonctionné comme club de réflexion et comme mécanisme d'échange d'information. Il semble toutefois que les différences entre les méthodes utilisées par les organismes donateurs et leurs hésitations à discuter de leurs plans de financement constituent un sérieux obstacle à l'initiative d'une action collective par un groupe d'organismes donateurs. Les rôles d'un meilleur échange d'information portant sur les financements actuels et projetés sont cependant importants. Il a aussi été suggéré qu'étant donné que le SPAAR est maintenant présidé par un vice-président de la Banque mondiale responsable du financement direct des projets (le Vice Président, Bureau régional pour l'Afrique), son rôle de coordonnateur du financement pourrait être élargi.

59. Les participants ont livré leurs impressions des différences qui existent parfois entre la Banque mondiale et les autres organismes donateurs, et entre donateurs bilatéraux. La Banque

mondiale assume normalement le rôle de chef de file dans la coordination du financement auquel elle participe, et elle s'attend à ce que les autres donateurs suivent sa direction. Les organismes donateurs ont différentes perceptions des initiatives de la Banque mondiale. L'une d'elles a été mentionnée au cours du séminaire, à savoir la création d'un fonds pour le développement et le renforcement des capacités africaines en analyse des orientations et en gestion économique; puisque cette question figurait à l'ordre du jour d'une conférence spéciale prévue à Paris la semaine suivante, où les organismes donateurs annonceront leurs engagements financiers, les participants ne se sont pas longuement attardés sur cette question. Cette initiative était bien accueillie par certains participants, tandis que d'autres croyaient que son contenu était trop limité.

60. Il a été reconnu que la participation des institutions et des gouvernements récipiendaires aux discussions sur la coordination de l'aide revêt une importance primordiale. Il faudra peut-être renforcer les mécanismes nationaux pour assumer ce rôle, mais aucune coordination ne devrait être entreprise sans la participation active des récipiendaires de tous les niveaux. Le PNUD assumait un rôle dans le renforcement des capacités nationales en cette matière. Les organismes donateurs devraient assurer un meilleur échange d'information entre eux et les récipiendaires, et ils devraient s'appuyer sur la concertation, y compris le partage des idées et des plans, au lieu de tenter d'en arriver à une coordination de tous les détails du financement. Tout en reconnaissant les limites à la collaboration entre les organismes donateurs, ceux-ci ne doivent pas cesser pour autant de tenter d'améliorer le système actuel. Le séminaire de Dakar était une manière d'assurer un meilleur échange dans un climat de franchise et de bonne foi.

61. ***L'efficacité de l'aide à la recherche*** **:** des participants ont décrit des cas d'aide efficace à la recherche ainsi que l'effet de l'utilisation des résultats de la recherche. On a reconnu que toutes les parties intéressées, dans les pays en développement et au sein des organismes donateurs, devaient améliorer la description des résultats de leurs efforts et du rôle que la recherche et l'utilisation de ses résultats assumaient dans le processus de développement. L'importance de la recherche devait être mieux affirmée dans les pays africains et au sein des organismes donateurs. Les participants ont convenu qu'il est possible d'améliorer la coopération afin de mieux décrire les expériences positives de recherche.

62. La discussion a aussi porté sur une coopération plus étroite dans l'évaluation de l'aide à la recherche. Puisque ce domaine est encore relativement restreint par rapport à l'ensemble de l'acheminement des fonds de l'APD, il n'avait pas été facile

d'obtenir des échanges adéquats d'information. Cet effort pourrait peut-être se réaliser plus efficacement sur une base bilatérale, mais en envisageant cependant que ce soit un sujet à l'étude pour le groupe de travail sur l'évaluation du Comité d'aide au développement, s'il devait représenter éventuellement un intérêt et une importance suffisants.

63. *L'échange d'information* : les organismes donateurs ont reconnu qu'il leur fallait plus d'information sur l'environnement de la recherche en Afrique, par exemple sur les priorités actuelles de la recherche, la répartition des ressources gouvernementales et des donateurs, la présence de chercheurs compétents et la diversité des niveaux des institutions; puisqu'aucune organisation ne pouvait justifier la cueillette de toute l'information requise, la coopération et l'échange sont indispensables. Les autorités africaines devraient aussi avoir un meilleur accès à ces données. La nature des décisions qui pourront être prises exige un certain profil des ressources disponibles dans toute la région.

64. On a mentionné les banques de données actuelles sur le financement, par exemple l'IDRIS (au CRDI), le SPAAR et un système d'information documentaire sur l'enseignement supérieur.

V. RECOMMANDATIONS

Certains changements recommandés pour les organismes donateurs ont été mentionnés plus haut. Au cours de la brève séance de clôture, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. La documentation des effets du développement : les organismes donateurs, les chercheurs et les gestionnaires africains de la recherche doivent être en mesure de documenter les effets conséquents à l'aide à la recherche. Il y a possibilité de coopération dans la présentation des dossiers.

2. L'échange d'information : les organismes donateurs en matière de recherche et les récipiendaires doivent améliorer la cueillette et l'échange d'information comme base des décisions de financement. Cet effort peut porter sur le financement actuel (projets et programmes) et sur des études générales traitant de différents aspects du milieu de recherche.

3. La répartition des fonds des donateurs : les organismes donateurs devraient être préparés à examiner plus attentivement l'ensemble de l'acheminement des fonds à la recherche et identifier les différents récipiendaires de ces fonds, aux niveaux national, régional, international et du pays donateur.

4. La sélection : étant donné la necessité de renforcer certaines institutions, les Africains devront montrer qu'ils sont disposés à développer leurs propres stratégies pour le développement de la recherche dans la région et à faire des recommandations sur les choix difficiles qui s'imposent.

Une question particulière concernait la nécessité d'une commission ou d'un groupe composé d'Africains influents qui étudieraient l'ensemble actuel des institutions régionales participant à la recherche afin de recommander quelles institutions devraient figurer en tête de liste des priorités du financement par les organismes donateurs.

5. Une éthique du financement de la recherche : on devrait étudier la possibilité d'établir des directives sur le développement de la recherche et son financement par les organismes donateurs extérieurs. Elles pourraient consister en un éventail de mesures visant à stimuler la confiance et à faire en sorte que la question "qui doit profiter?" reçoive une réponse adéquate dans l'aide versée à la recherche au service du développement.

6. Les prochains séminaires de haut niveau : il a été convenu qu'un autre séminaire poursuivant l'examen de la recherche au service du développement et de son financement extérieur devrait être organisé d'ici environ 18 mois. Il y aurait au préalable des consultations sur les sujets de discussions possibles qui cependant ne se concentreraient nécessairement pas sur l'Afrique. Le CRDI s'est engagé à consulter, en temps voulu, les participants pour la préparation d'un autre séminaire de ce genre.

ANNEXE I

SEMINAR ON EXTERNAL SUPPORT TO DEVELOPMENTAL RESEARCH THE CASE OF SUB-SAHARAN AFRICA /

SÉMINAIRE SUR L'AIDE EXTÉRIEURE À LA RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT: LE CAS DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

BILATERAL ORGANIZATIONS / ORGANISATIONS BILATÉRALES

Mrs. Tertit von Hanno Aasland,
Head of Research Unit,
Department of Development Cooperation Programmes,
Ministry of Foreign Affairs,
P.O. Box 8142 Oslo Dep.
0033 Oslo 1, NORWAY.

Dr. Bo Bengtsson,
Director General,
Swedish Agency for Research
Cooperation with Developing Countries,
Birger Jarlsgathan 61,
S 105 25 Stockholm,
SWEDEN.

M. Gilles Courtemanche,
Directeur Général,
Direction de l'Infrastructure,
Direction générale des services professionnels,
Agence canadienne de développement international,
200 Promenade du Portage,
Hull (Québec),
CANADA, K1A 0G4.

M. Jean-François Giovannini,
Vice-Directeur,
Coopération au développement
et aide humanitaire,
Département fédéral des affaires étrangères,
3003 Berne,
SUISSE.

Dr. H.W. Haugwitz,
Deputy Director,
GTZ,
P.O. Box 5180,
Dag-Hammarskjold-Weg 1+2,
D-6236 Eschborn 1,
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY.

Mme Thérèse Pujolle,
Chef de Département recherche en
coopération pour le développement,
Ministère de la Coopération,
20, rue Monsieur,
75007 Paris,
FRANCE.

Mr. Mikko Pyhälä,
Counsellor,
Finnish International Development
Agency (FINNIDA),
Ministry of Foreign Affairs,
Box 276,
00171 Helsinki 17,
FINLAND.

Dr. George Rothschild,
Director,
Australian Centre for International
Agricultural Research,
G.P.O. Box 1517,
Canberra, A.C.T. 2601,
AUSTRALIA.

Mr. Gertjan Storm,
Head,
Department of Education and Research,
Ministry of Foreign Affairs,
Postbus 20061,
2500 EB's Gravenhage,
The Hague, THE NETHERLANDS.

Mr. Klaus Winkel,
Head of Division,
Evaluation and Research,
Department of International
Development Cooperation,
Ministry of Foreign Affairs,
2, Asiatisk Plads,
DK-1448 Copenhagen K,
DENMARK.

FOUNDATIONS /FONDATIONS

Mr. William Duggan,
The Ford Foundation,
B.P. 1555
Dakar, SENEGAL.

MULTILATERAL ORGANIZATIONS / ORGANISATIONS MULTILATÉRALES

M. Jacques Sant'Ana Calazans,
Chef, Division 12G4 Coopération Scientifique
et Technique avec les pays en développement,
Direction générale, de la science, de la recherche
et du développement,
Commission des communautés européennes,
200 Rue de la Loi 200,
B-1049 Bruxelles, BELGIQUE.

Prof. Tarcisio Della Senta,
Director,
Planning and Development Division
The United Nations University,
Toho Seimei Building,
15-1, Shibuya 2-chome, Shibuya-ku,
Tokyo 150, JAPAN.

Dr. Babatunde Thomas,
Senior Economist,
United Nations Development Programme,
P.O. Box 9182,
Dar es Salam,
TANZANIA.

Mr. Dunstan M. Wai,
Special Assistant to the
Vice-President Africa Region,
The World Bank,
1818 H. Street N.W.,
Washington, D.C. 20433,
U.S.A.

SUB-SAHARAN AFRICA INSTITUTIONS / INSTITUTIONS SUB-SAHARIENNES

M. Jacques Diouf,
Secrétaire Général,
a/s Banque centrale des Etats
de l'Afrique de l'Ouest,
Avenue du Barachois,
B.P. 3108,
Dakar, SENEGAL.

M. Albert Yao-Kouamé,
Conseiller technique,
Chargé de la politique de recherche,
Ministère de la recherche scientifique,
Cité administrative,
Tour B,
Abidjan, COTE D'IVOIRE.

Dr. Thandika Mkandawire,
Executive Secretary,
CODESRIA,
B.P. 3304,
Dakar, SENEGAL.

Professor Akilagpa Sawyerr,
Vice-Chancellor,
University of Ghana,
POB 25, Legon,
Nr Accra, GHANA.

Dr. Sam Talabi,
Talon Nigeria Limited,
12/14 Aerodrome Road PWB,
1303 APAPA,
Lagos, NIGERIA.

IDRC / CRDI

Mr. Ivan Head,
President,
International Development Research Centre,
P.O. Box 8500,
Ottawa, K1G 3H9,
CANADA.

Mr. Doug Daniels,
Director,
Office of Planning and Evaluation,
IDRC,
Ottawa, K1G 3H9,
CANADA.

M. Pierre Sané,
Directeur régional,
Bureau régional pour l'Afrique centrale
et occidentale,
CRDI,
B.P. 11007 Dakar CD Annexe,
Dakar, SENEGAL.

Mr. Tim Dottridge (Rapporteur),
Senior Planning Officer,
Office of Planning and Evaluation,
IDRC,
Ottawa, K1G 3H9,
CANADA.

ANNEXE II

SÉMINAIRE SUR L'AIDE EXTÉRIEURE À LA RECHERCHE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

LE CAS DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

DAKAR, SÉNÉGAL
28 - 30 mai 1990

Programme et quelques sujets proposés

1. **La recherche nationale en Afrique subsaharienne**

Actuellement, tous les pays travaillent dans l'austérité financière en suivant notamment des programmes d'ajustement structurel. Cette réalité doit être reconnue et entrer en ligne de compte dans le débat, qui s'intéressera ainsi aux réalisations actuelles et possibles dans la limite des fonds disponibles.

(i) Le terrain propice: Cette section traitera de l'intérêt national pour la politique en matière de science et de technologie et la recherche au service du développement ainsi que des relations entre les organismes de recherche et ceux s'occupant plus généralement d'activités de développement.

(ii) La recherche dans le domaine du développement

(a) Les derniers chiffres (tels ceux de l'ISNAR sur l'agriculture) indiquent l'existence de compétences grandissantes dans le domaine de la recherche en Afrique subsaharienne. Ils révèlent en outre un important problème: les niveaux des dépenses opérationnelles par chercheur stagnent ou baissent. Dans ce contexte, quelle devrait être la priorité: continuer à former plus de chercheurs ou tirer le meilleur rendement possible des chercheurs en poste (en soutenant le poste "dépenses opérationnelles")?

(b) La plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont une petite population (29 ont moins de 10 millions d'habitants, dont 16 de moins de 5 millions). Quelles sont les limites qui empêchent ces pays de couvrir tous les domaines de recherche qu'ils désirent et quelle est la "masse critique" requise dans les secteurs clés?

(c) S'il a pression croissante sur l'élément viabilité et que certains établisssements de recherche continuent à fournir un travail efficace, faut-il centrer l'intérêt sur les institutions "essentielles" pour garantir qu'au moins certaines d'entre elles pourront fournir un cadre de travail productif et la recherche nécessaire dans le processus de développement?

(d) Dans quelle mesure les relations entre les systèmes de recherche nationaux sont-elles efficaces en ce qui concerne le partage de l'information?

(e) L'actuel manque d'information sur l'affectation des ressources humaines et financières dans le domaine de la recherche nuit-il à la planification nationale ou à l'aide extérieure dans ce domaine?

2. Coopération régionale et recherche régionale (ou internationale)

(i) Coopération entre pays: Certains pays ont établi des systèmes de recherche conjointe comme le CCDAA (SADCC). Comment les pays peuvent-ils coopérer au mieux de leurs moyens pour satisfaire leurs besoins en matière de recherche?

(ii) Coopération régionale/internationale: Selon une enquête sur les établissements de recherche multilatérale dans les pays en développement, c'est en Afrique que le nombre d'institutions a augmenté le plus vite dans les années 70; aujourd'hui, il absorbe probablement plus de 350 000 000 USD par année. Dans quelle mesure cette région est-elle sujette à la planification régionale et à la stratégie? Y a-t-il de grandes lacunes dans la répartition des principaux domaines de recherche entre ces établissements (ex: peu de centres régionaux reconnus dans le domaine de la santé).

3. Aide extérieure

Une récente étude du CRDI laisse entendre que l'aide extérieure à la recherche au service du développement en Afrique pourrait dépasser 500 000 000 USD par an. D'autre part, les chiffres globaux de la Banque mondiale sur l'aide au développement (couvrant d'autres éléments que la recherche) évaluent à 100 000 le nombre d'expatriés travaillant en Afrique subsaharienne (ce qui coûte environ 4 milliards de dollars par an).

(i) Les organismes donateurs peuvent-ils faire plus pour fournir des fonds d'aide aux efforts de recherche endogènes? Peut-on faire appel plus souvent à l'expérience des chercheurs locaux pour les projets de R-D dans la région?

(ii) Quels sont les cas d'aide efficace à la recherche en Afrique?

(iii) L'aide accordée serait-elle plus efficace si les donateurs et les pays bénéficiaires étaient mieux informés du montant et de la répartition actuels du financement extérieur de la recherche? Y a-t-il des exemples du succès d'une approche plus coordonnée telle que celle qui a été fournie à travers le SPAAR et celle-ci devrait-elle être adoptée dans d'autres secteurs?

(iv) L'aide extérieure devrait-elle s'intéresser plus à des institutions ou programmes particuliers?

ANNEXE III

DOCUMENTS CONSULTÉS PAR LES PARTICIPANTS AVANT ET PENDANT LE SÉMINAIRE

1) Aide extérieure à la recherche pour le développeent: Étude de quelques grands organismes d'aide - John P. Lewis - Ottawa (IDRC-MR 160f, novembre 1987)

2) Health Research for Development - Nobel Conference NO. 15 - Wijk Conference Centre, Stockholm, 21-23 February 1990 - Conference Report 1990:1 - SAREC Documentation

3) Health Research - Essential Link to Equity in Development Commission on Health Research for Development - Oxford University Press, New York - 1990

4) The Role of Research in Finnish Development Cooperation - FINNIDA (Finnish International Development Agency)

5) The Role of Regional Organizations in Building National Research Capacity in Africa - A CODESRIA Conference Report - Council for the Development of Economic and Social Research in Africa (Conference held in December 1988)

6) Proposal for a Council Regulation (EEC) Relating to a Research and Development Programme in the Field of Science and Technology for Development, 1987-1990 - COMM(86) 550 final/2 - Brussels, 17 November 1986 - Commission of the European Communities

7) Research on Schistosomiasis - Subprogramme: "Medicine, Health and Nutrition in the Tropics" - R&D Programme "Science and Technology for Development" (STD), Commission of the European Community (undated)

8) Deuxième programme de recherche et de développement "Science et technique au service du développement" (1987-1991), (87/C337/04), Journal officiel des Communautés européennes No. C 337/3 (16.12.87)

9) Conseil - Décision du Conseil du 14 décembre 1987 relative à un programme de recherche et de développement dans le domaine de la science et de la technique au service du développement (1987-1991), (87/590/CEE), Journal officiel des Communautés européennes No L 355/41 (17.12.87)

10) List of Projects Approved by CEC, Tranche 0, 1 , 2, 3 - Sub-programme: Tropical and Sub-tropical Agriculture - Science and Technology for Development, 1987-1990

11) Programme de recherche "Science et technologie au service du développement", Sous-programmes "Medecine, santé et nutrition dans les zones tropicales et subtropicales" et "Agriculture tropicale et subtropicale", Commission des Communautés européennes, Direction de la Science, de la recherche et du développement "Science et technologie au service du développement" 1987-91

12) Second Research & Development Programme in the Field of Science and Technology for Development, 1987-1991 - Sub-programme: Medicine, Health and Nutrition in Tropical and Sub-Tropical Areas - List of Selected Projects - Working Document (February 1990) - Commission of the European Communities, DG XII/G-4

13) Research & Development Programme "Science and Technology for Development" - Subprogramme: "Medicine, Health and Nutrition in the Tropics" - R&D Programme "Science and Technology for Development" (STD) - Commission of the European Community

14) Development Research Donors in Sub-Saharan Africa - A review of Selected Agencies, Andrew Asibey - IDRC - (MR 256e March 1990)

15) Notes concernant la réunion sur l'aide extérieure à la recherche dans les pays en développement, Ottawa, les 14-15 octobre 1988, CRDI

16) La recherche scientifique en Afrique - par Jacques Gaillard et Roland Waast - in Afrique Contemporaine (pp. 3-29), 148 - 4e trimestre 1988

17) Les choix d'ordre stratégique pour l'Afrique subsaharienne - BG 42/8 - document preparé pour discussion au Conseil des Gouverneurs du CRDI en octobre 1989 - Bureau de la planification et de l'évaluation - CRDI

18) Building African Scientific Capacity for Agricultural Development by Carl K. Eicher, April 7, 1989